

Au Bénin les femmes représentent plus de 52% de la population total. Elles ont de tout temps apporté une contribution importante dans les domaines de la vie politique, économique et sociale du pays. Elles sont engagées dans tous les secteurs d'autorité dans la production des foyers améliorés de la gamme Anfani de tout type.

Plusieurs textes leur reconnaît des droits dans des domaines politique, économique, social et culturel. Le principe d'égalité entre les sexes est constitutionnellement reconnu au Bénin.

La Constitution du Bénin stipule « Tous les citoyens sont égaux devant la loi. Est interdite toute discrimination fondée sur l'origine, la situation sociale ou matrimoniale, l'appartenance, le sexe, l'instruction, la langue, la religion, la philosophie ou le lieu de résidence sous réserve des dispositions des articles. La femme a le même droit que l'homme. La loi garantit et assure sa promotion et sa représentativité à toutes les fonctions politique, élective et administrative ». En dépit des avancées significatives enregistrées pendant les dernières années en matière d'accès

aux postes de décision, force est de constater que la femme demeure sous représentée dans les trois (3 ) pôles du pouvoir à savoir l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire. En outre les récentes études réalisées relèvent une féminisation de la pauvreté qui se justifie par un faible pouvoir économique, une vulnérabilité au VIH/SIDA, aux infections sexuellement transmissibles et d'autres maladies.

Ainsi dans le souci permanent de bien naître de tous les citoyens la République du Bénin à faire de la lutte contre la pauvreté une priorité nationale qui exige la mobilisation de toutes les énergies des fils et filles du pays et des mesures d'élimination et discrimination à l'égard des femmes et cela à travers l'accès au financement de celles-ci pour la réalisation activités génératrices de revenus(AGR) même dans les milieux ruraux. Pour élever les différents défis garantir les droits fondamentaux des femmes, le Ministère de la famille fait la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement du pays en mettant en place un cadre stratégique d'orientation des

activités nationales visant la promotion de l'égalité et l'équité entre l'homme et la femme.

Cet engagement traduit également la volonté du gouvernement pour une harmonisation de la vision nationale avec les engagements pris au niveau sous régional, régional et national.

L'objectif global est de doter le Bénin d'une politique genre intégrant les aspects de suivi-évaluation et d'un cadre stratégique global et consensuel permettant d'orienter de manière coordonnée et efficace, la mise en œuvre des actions de promotion sur le statut de la femme pour une promotion d'égalité de chance entre les hommes et les femmes dans une perspective de développement durable. Dans mon secteur d'activité Endev Bio max, je peux citer comme exemple au sein des coordinations départementales deux femmes CT et deux hommes CT dans tout le territoire national avec la plus grande zone d'intervention réservée aux femmes. On note également qu'au niveau des APFA la dominance des femmes. Le processus d'élaboration de cette politique est basé sur de

large consultation impliquant des institutions gouvernementales et non gouvernementales, les partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux et la population en général. Nous souhaiterons que l'adhésion de la GIZ à cette politique soit un outil de travail pour la prise en compte de la dimension genre dans les plans et programmes de développement de notre pays.

Présenté par :

IMOROU Rachida

ADEBI Abdou Djamal

Sigle et Abbréviation :

GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale  
Zusammenarbeit

EnDev: Energising Development

CT: Conseiller Technique

APFA: animateur pour la Promotion des Foyers  
Améliorés